



FEDERATION AFRICAINE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS

FAPE

BP : 1113 Brazzaville – Congo Tél. (242) 05.558.07.20 / (242) 06.679.35.02
Site web www.actufape.org Email : cg_epouma@yahoo.fr :

INTERVENTION DE LA FEDERATION AFRICAINE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS (FAPE)

A

**LA 57^{ème} SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION
DES ETATS ET GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (CONFEMEN)
DU 25 AU 29 AVRIL 2016 A Libreville (Gabon)**

Par Christian Grégoire EPOUMA

- Secrétaire Général de la FAPE
- Vice-président de la de la Mission C de l'OIF
- Membre du Comité de suivi des OINGs francophones

- ✓ Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN
- ✓ Mesdames et messieurs les Ministres de l'Éducation
- ✓ Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique du Gabon, pays hôte de la présente 57^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN
- ✓ Monsieur le Secrétaire Général de la conférence des Ministres de l'Éducation des Etats et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN)
- ✓ Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités, tout protocole respecté, toute préséance honorée.
- ✓ Mesdames et messieurs.

Qu'il nous soit permis d'introduire notre intervention par deux mots, **merci** et **bravo**.

Merci Monsieur Florentin MOUSSAVOU, Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique de la République Gabonaise à qui il a plu d'inviter la panafricaine des parents à prendre part à cette 57^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN ; invitation que nous appréhendons comme un désir, une volonté du reste acquise de renforcement de nos nécessaires relations de partenariat pouvoirs publics – mouvement parental – CONFEMEN, avec toutes les déclinaisons conséquentes dont celle relative à **l'octroi du statut d'utilité publique** aux Associations nationales des parents par les gouvernements des pays francophones conformément à l'une des recommandations des mémorables journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique initiées par la CONFEMEN en partenariat avec la FAPE et le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) en octobre 2007 à Dakar (Sénégal) ; initiative qui avait été soutenue par le Gouvernement du Sénégal, l'OIF et la Banque Mondiale.

Merci et bravo, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique du Congo-Brazzaville, pays abritant le siège international de la FAPE qui a rendu possible la participation effective d'une délégation de la panafricaine des parents à cette 57^{ème} session ministérielle ici à Libreville, grâce à une prise en charge par ce ministère partenaire, une preuve supplémentaire de témoignage de la vitalité des relations partenariales qui existent si heureusement entre les pouvoirs publics du Congo et la FAPE ; illustration parfaite d'une féconde dynamique partenariale Gouvernement de la République – Organisation de la société civile matérialisée par un Accord de siège signée le 23 juillet 1998 à Brazzaville entre la Fédération Africaine des Associations des Parents d'Elèves et d'Etudiants (FAPE) et le Gouvernement de la République du Congo sous le leadership affirmé de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo.

Merci Monsieur Jacques KIBOUREIMA, Secrétaire Général de la CONFEMEN, vous qui nous donnez l'occasion en cet instant solennel de nous adresser aux principaux gestionnaires et/ou sachants des systèmes éducatifs des pays francophones ; occasion opportune due aux relations existantes entre deux organisations œuvrant toutes dans le secteur de l'éducation et devant être unies à jamais pour la bonne cause nonobstant que l'une est une organisation intergouvernementale et l'autre une organisation internationale non gouvernementale, l'unique synergie parentale réalisée en francophonie dans 18 pays d'Afrique, tout continent confondu, en faveur de l'éducation, le 28 janvier 1995 à Brazzaville au Congo à mi parcours de JOMTIEN 1990 (Thaïlande), à Dakar 2000 (Sénégal).

C'est une formidable avancée tant c'était insoupçonné et nous nous en félicitons !!!

Avec nous, nos parrains de la CONFEMEN, de l'UNESCO, de l'OIF à l'époque AIF, témoins de la naissance de la FAPE qui se doivent de soutenir et d'accompagner le mouvement parental africain.

- ✓ Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN
- ✓ Mesdames et messieurs les ministres
- ✓ Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEMEN

La participation personnelle du Secrétaire Général de la FAPE avec à ses côtés le Président de la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et d'Etudiants du Gabon (FENAPEG) et la trésorière générale du Bureau Exécutif de la FAPE, tous deux résidents de Libreville, à cette importante rencontre se justifie par le thème : "Vers la réussite pour tous : résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones en luttant efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires" ; thème qui épouse non seulement l'actualité en Afrique francophone mais aussi et surtout s'inscrit comme par bonheur dans les préoccupations de la communauté parentale africaine francophone déclinées dans le projet éducatif de la FAPE qui mériterait par ailleurs d'être capitalisé ; projet dénommé pour une **Ecole Nouvelle Africaine** en sigle **ENA** adopté au 1^{er} congrès ordinaire de Ouagadougou (Burkina Faso) en 1998 puis réactualisé au 2^{ème} congrès ordinaire de la FAPE d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2002 et qui se résume aux 4 jalons et 12 suggestions accessibles sur sites UNESCO/CCONG et www.actufape.org.

Aussi sied-il de souligner que le 1^{er} et 2^{ème} jalon visant à assurer la réussite de tous et à opter pour une approche holistique de l'éducation nous interpellent quant au thème central de cette 57^{ème} session ministérielle.

En effet ; **assurer la réussite de tous** suppose que la FAPE doit, militer pour une Ecole Nouvelle qui ne rejette aucun élève ; rejet vécu comme un échec. L'école héritée du système colonial, conçue pour former les fonctionnaires constitue de nos jours une conception périmée, obsolète. **L'école Nouvelle Africaine** est celle de la diversification des activités réellement prises en compte dans l'évaluation et où l'on organise les cycles pratiques selon des modalités diversifiées (apprentissage, école des métiers, formation professionnelle...), dès la fin du cycle primaire comme aux autres niveaux du système éducatif lequel système devant constituer un tout cohérent d'où la **vision holistique** de l'éducation que défend la FAPE allant du préscolaire (la Maternelle ou la petite enfance, les "tout-petits" ...) à l'enseignement supérieur en passant par le primaire, le secondaire 1^{er} degré (collège) et le secondaire 2^{ème} degré (Lycée).

- ✓ Mesdames et messieurs
- ✓ Sachants de l'éducation

Tout en nous accordant avec les experts dont Rebecca LAZZERINI, l'on peut considérer qu'un enfant ayant des difficultés à comprendre ses cours à l'école, au collège ou au Lycée avec à la clé des redoublements répétitifs est un enfant en situation **d'échec scolaire** qui se définit véritablement comme la sortie du système éducatif sans diplôme ni qualification. Quant au décrochage scolaire, il se définit comme l'abandon ou l'arrêt d'études avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

Pour lutter efficacement contre l'échec scolaire, il faut en connaître les causes ceci dès le préscolaire autrement dit de la maternelle ou la petite enfance accumule les lacunes et ne parvient pas à avoir un niveau scolaire suffisant pour son âge.

Les causes de l'échec et/ou de décrochage scolaire peuvent être de plusieurs ordres :

Primo : Psychopédagogique telles :

- La dyslexie (trouble de l'apprentissage de la lecture)

- La dysorthographe (trouble de l'apprentissage de l'orthographe)
- La dyscalculie (échec dans l'apprentissage des 1ers éléments de calcul)
- La dysgraphie (trouble d'apprentissage de l'écriture)
- La dysphasie (trouble grave de l'expression et de la compréhension du langage parlé).

Concernant les taux de redoublement élevés, les causes sont :

- formation initiale du personnel enseignant assez faible
- formation continue quasi inexistante due au manque de politique de formation continue
- la migration des enseignants formés vers les secteurs jugés juteux tels : les finances, les douanes, le trésor, etc.. en ne respectant pas l'engagement décennal
- le recours aux enseignants bénévoles ou communautaires le plus souvent sans tenir compte de leur niveau de formation ; catégorie prise en charge par les parents d'élèves
- le manque de matériels didactiques, de manuels scolaires et de guides pédagogiques dû au budget insuffisant alloué au secteur de l'éducation (en deçà de 20% exigés au niveau international : cf. déclaration des Ministres de l'Éducation de l'Union Africaine d'Alger 2005)

Secundo : Socio-économico culturel

- La langue d'enseignement par rapport à la langue locale à l'instar du projet ELAN (écoles et langues nationales) de l'OIF et dont les ateliers d'immersion des principaux responsables des parents d'élèves ne sont toujours pas organisés nonobstant les interpellations de la direction de l'éducation et de la formation de l'OIF par la FAPE (cf. piste n° 2 PASEC 2014 : réfléchir à l'articulation "voire l'harmonisation selon la FAPE" entre langue d'enseignement et langue maternelle en début de scolarité).
- La phobie scolaire due aux problèmes relationnels avec les autres élèves (violences de tout genre) ou des soucis d'ordre familial (pauvreté des familles – grossesse précoce des filles – famine) d'où l'impérieuse nécessité de généraliser les cantines scolaires, d'implanter des internats dans les grands établissements, de tendre vers la gratuité de l'éducation qui couvrirait tous les aspects liés aux dépenses d'écolage.

C'est ici l'occasion pour la FAPE de s'insurger contre la marchandisation de l'éducation. Le secteur privé de l'enseignement devant constituer l'exception et le secteur public la règle.

Une fois ces causes mises en exergue, il sied de recourir à l'aide des professionnels tels les médecins, psychologues, pédagogues, personnels éducatifs avec le nécessaire concours des parents quand bien même ne pouvant surmonter **seuls** les problèmes de leurs enfants en échec ou décrochage scolaires. Aussi la FAPE propose-t-elle :

- une priorisation du développement du Préscolaire ;
- une mobilisation effective des parents dans le cadre de l'École des Parents, projet IEC du reste déjà expérimenté dans 3 pays à savoir : le Sénégal, le Burkina Faso et la Guinée Conakry ; qui peine à trouver de financements nécessaires pour son extension aux autres pays membres de la FAPE ;
- la mise en œuvre au niveau de chaque pays du cadre d'action de Niamey 2006 sur la gestion scolaire conformément au leitmotiv de la CONFEMEN "Bien gérer pour mieux Eduquer" ;
- l'initiation des programmes de ré scolarisation à l'instar de certains pays afin de faire face au décrochage scolaire précoce ;

- le renforcement de la formation (initiale et/ou continue) des Enseignants et la revalorisation de la fonction enseignante (conditions de travail, rémunération).

Voilà, mesdames et messieurs, à grands traits ressortie la modeste contribution au thème central de cette 57^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN, du mouvement parental africain des 18 pays membres à savoir : l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Centrafrique, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo et la Tunisie ; pays dont plus de la vingtaine d'associations ou unions nationales des parents d'élèves et d'étudiants s'engagent aux côtés des pouvoirs publics de leurs pays respectifs pour la mise en œuvre de la déclaration d'Incheon 2030 suite à la tenue du 19 au 22 mai 2015 en République de Corée, qui définit une nouvelle vision de l'éducation pour les 15 prochaines années avec pour thématique majeure suivante « vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

La FAPE, membre de la Campagne Mondiale pour l'Education, estime pour sa part que l'une des leçons à retenir des 15 dernières années et à prendre en considération, c'est le fait que les bonnes intentions et les engagements politiques ne servent ou ne serviront à rien s'ils ne s'accompagnent pas de financements suffisants et adéquats tant au niveau pays qu'au niveau international.

Mesdames et messieurs, aller vers la réussite scolaire de tous les enfants, suppose l'implication effective des premiers éducateurs que sont les parents organisés, formés et informés des enjeux de nos systèmes éducatifs respectifs dans l'espace francophone. C'est donc tout le sens à donner au renforcement des capacités technico institutionnelles de la FAPE et de ses associations membres à travers un soutien multiforme des pouvoirs publics et des partenaires internationaux conformément à la piste de réflexion n° 8-PASEC2014 : « mettre en place des mécanismes de sensibilisation et d'accompagnement des familles ».

Ce soutien multiforme tant des gouvernements des pays membres de la FAPE que des partenaires techniques et financiers internationaux est fortement sollicité de nos jours en vue de l'organisation du 5^{ème} congrès ordinaire de la FAPE.

En effet, les 300 congressistes participant au 4^{ème} congrès de la FAPE soutenu par le Gouvernement de la République du Tchad en février 2009 avaient unanimement choisi la République Gabonaise pour abriter les assises de ce 5^{ème} congrès fixé en 2013 conformément au principe rotatif d'organisation des sommets statutaires de cette panafricaine des parents tels :

- le Congrès constitutif à Brazzaville (Congo) en 1995
- le 1^{er} Congrès ordinaire à Ouagadougou (Burkina Faso) en 1998
- le 2^{ème} Congrès ordinaire à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2002
- le 3^{ème} Congrès ordinaire à Brazzaville (Congo) en 2005
- le 4^{ème} Congrès ordinaire à N'Djamena (Tchad) en 2009.

Alors chers gouvernants, chers parrains, généreux donateurs, vous qui avez vécu en 1995 la naissance de la FAPE à Brazzaville, voici 21 ans, âge de la majorité,

Aider cette panafricaine des parents, la toute première synergie parentale, sinon l'unique dans l'espace francophone tous continents confondus, (un mérite et une fierté de la francophonie éducationnelle), c'est aider les premiers éducateurs que sont les parents à s'approprier pour mieux vulgariser toutes les réformes nécessaires au redressement ou refondation de nos systèmes éducatifs en Afrique francophone en luttant contre les échecs et décrochages scolaires.

C'est donc fort de ce qui précède que la FAPE dont la phrase vocation est « un mouvement des femmes et des hommes au service résolu de l'Ecole et l'Enfant africain » dira tout haut :

- ✓ Vive la renaissance de l'Afrique par l'Education ;
- ✓ Vive la dynamique partenariale : CONFEMEN - Communauté parentale - Pouvoirs Publics.

Nous vous remercions.